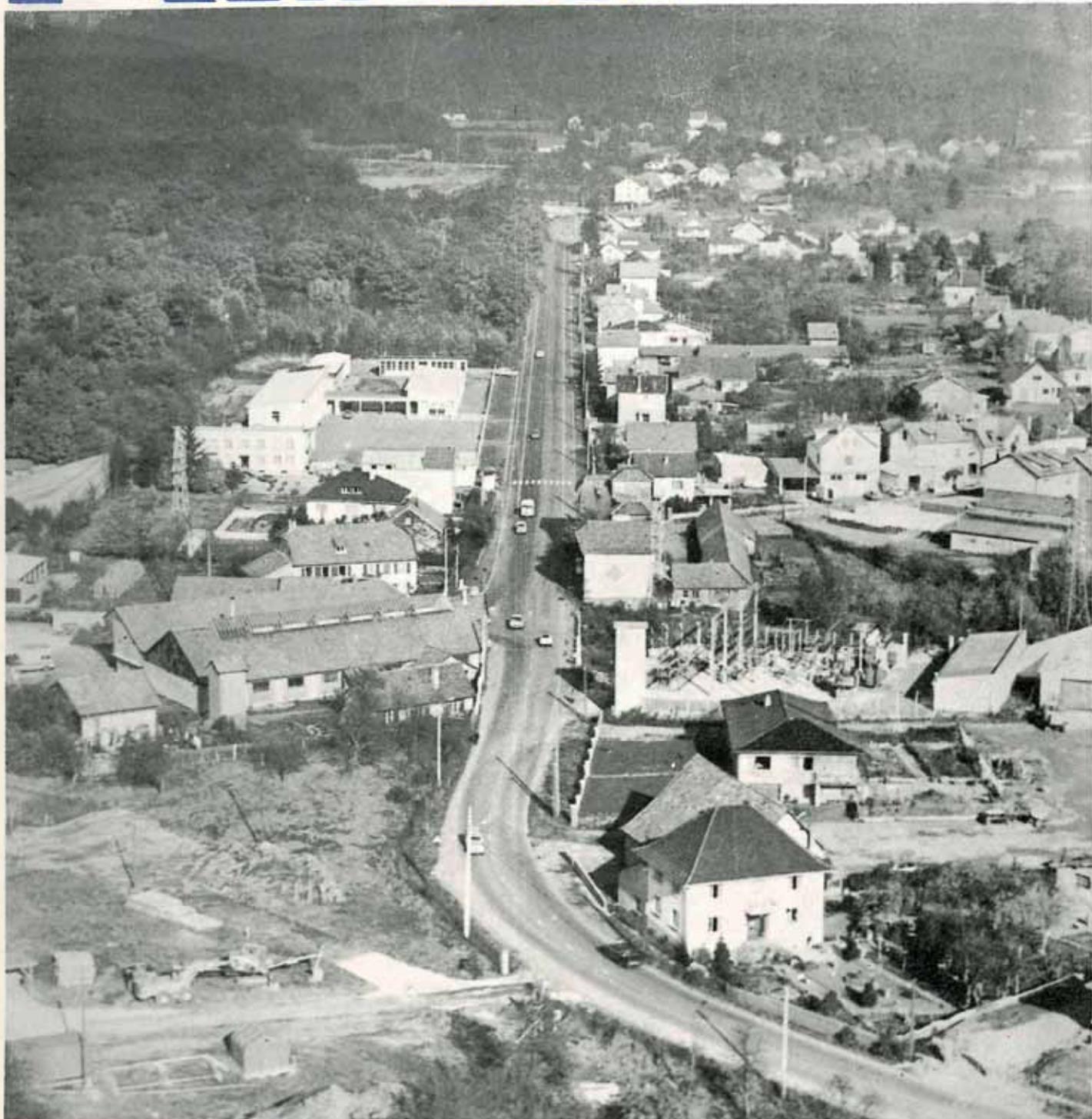


ROFFEMONT **R**EALITES

Nº 8 - 1973



sommaire

- Le Mot du Maire
- Etat - Civil
- Quêtes à mariages

- Les Réunions du Conseil Municipal
- Plans des Travaux d'Assainissement
- L'Actualité Offemontoise
- La Vie de nos Ecoles

- Offemont à travers les âges
- Urbanisme et Travaux
- Le Budget

- L'Arsot en fête
- L'Arsot sous la neige
- Informations
- Les beaux Jeudis du Centre Culturel
- Echos

Offemont Réalités

Bulletin Municipal d'Informations

Mairie - 90000 Offemont

Directeur de la Publication : Roger MONNIER

Publicité : s'adresser en Mairie Tél: 28 56 56

ou à M. Monnier Tél: 28 39 34 ou M. Maurice Tél: 28 21 72

Le présent numéro a été tiré à 1200 exemplaires par :

OFFSET - SERVICE - rue de la Gare - 90000 OFFEMONT Tél: 28 44 61

Diffusion gratuite - Reproduction et Vente Interdites

Dépôt légal N° 9 - 73

Couverture : Photo d'Alain TRITTER et Joël OSTERLE

Les photos de l'Arsot en fête sont de Claude ROLLIN

Toutes les autres photos publiées dans ce bulletin sont de Jacques PAPINI



*aussi tranquille
qu'avec une neuve*

OCCASIONS GARANTIE OR

*toutes marques chez votre
concessionnaire Renault*

La garantie OR Renault : une
double garantie.

Renault, le premier construc-
teur français est le seul à
pouvoir offrir la gamme
la plus complète
de véhicules d'occasion
français et étrangers du
marché. En plus, par l'import-
ance de son réseau, il
assure véritablement une
garantie applicable
dans toute la France

Un label de confiance :

La garantie OR



n'est pas un simple label.

C'est l'assurance, que chaque
véhicule qui le porte,
a été totalement révisé.

C'est donc un
véhicule que l'on peut acheter
comme on achèterait une
voiture neuve.

Cette garantie est de 3 ou 6 mois,
selon l'âge et le kilométrage.
pièces et main-d'œuvre
sont entièrement couverts.

Avec une voiture garantie
OR, on peut partir tranquille.

 **RENAULT**

Je voudrais en savoir plus sur la garantie OR Renault.
J'aimerais recevoir sans engagement, une documentation.

Nom _____
Adresse _____
Ville _____

RENAULT INFORMATIONS
B.P. N° 1149 54020 NANCY CEDEX

GRAND GARAGE BELFORTAIN
Boulevard Henri Dunant - BELFORT - Tél. 28.25.84

**HORAIRES D'OUVERTURE
DE LA MAIRIE**

Le Secrétariat de la Mairie est ouvert tous les jours
sauf les Samedi, Dimanche et jours fériés,
de 10 h à 12 h et de 15 h à 19 h

Permanences du MAIRE et des ADJOINTS :

Le Maire : Monsieur TRITTER

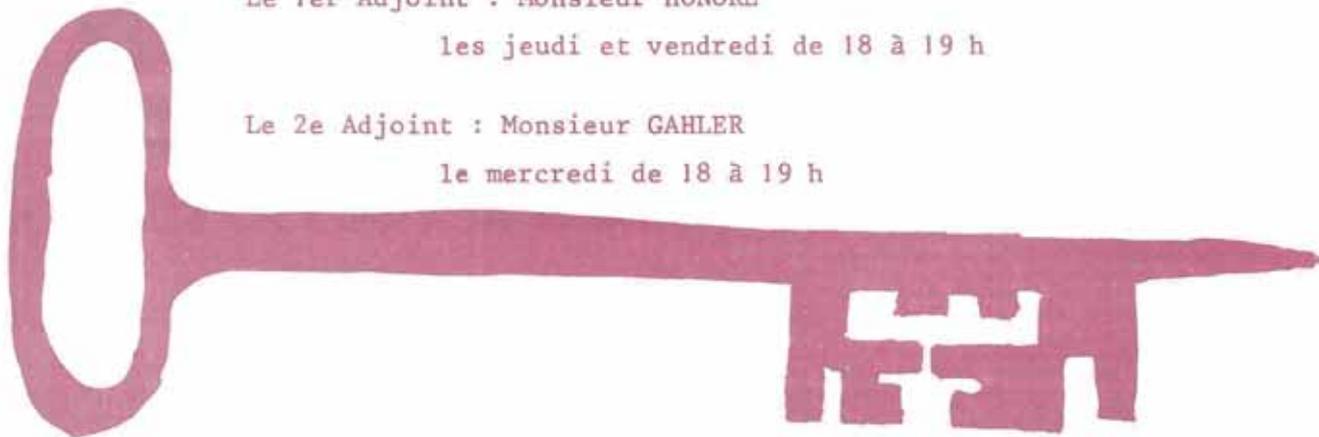
tous les jours de 11 h 15 à 12 h
et les lundi et mardi de 18 à 19 h

Le 1er Adjoint : Monsieur HONORE

les jeudi et vendredi de 18 à 19 h

Le 2e Adjoint : Monsieur GAHLER

le mercredi de 18 à 19 h



Suite donnée à la demande
d'installation d'une cabine
téléphonique -
Rue sous la Miotte

POSTES et TÉLÉCOMMUNICATIONS

**CENTRE DE TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE BELFORT - 98010 Belfort**

du 4.7.73

141 000 22 00 00
C. C. Postal 220000 Belfort

Le Chef de Centre Téléphonique
à M le Maire de Offemont

Monsieur le Maire,

Comme suite à votre demande d'installation téléphonique formulée le 17.5.73 sous le n° 3-3-1544, je dois vous informer que cette installation ne peut être réalisée actuellement en raison du manque de lignes dans le réseau des câbles téléphoniques desservant ce quartier. D'autre part un problème financier risque de se greffer sur ce problème technique étant donné la longueur de ligne nouvelle à construire.

Je vous exprime à ce sujet les vifs regrets de mon Administration.

Je puis cependant vous assurer que votre demande est conservée en instance dans mes services et qu'elle sera satisfaite, sans que vous ayez besoin de la renouveler, dès que les circonstances le permettront.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de Centre
Téléphonique
CH
P. GUYARD

Le mot du Maire

Au mois de mars prochain, nous aurons rempli la moitié du mandat que vous avez bien voulu nous confier en 1971.

Chacun d'entre vous peut, objectivement, mesurer le chemin parcouru.

L'effort d'embellissement, de modernisation, d'urbanisation amorcé voici trois ans, se poursuivra. Certes, la tâche est encore longue et difficile et les nombreux problèmes ne seront pas tous résolus quand il faudra dresser le bilan final de six années de gestion.

Cependant nous espérons, qu'en ce qui concerne les équipements essentiels, tels que l'assainissement et la voirie, nous toucherons au but.

La création du district de l'agglomération belfortaine sera, par ailleurs, de nature à accroître l'efficacité immédiate de nos efforts, en particulier dans les trois domaines primordiaux :

- de l'assainissement.
- de l'enlèvement et de l'incinération des ordures ménagères.
- de l'enseignement secondaire.

Nous espérons que, malgré les intérêts quelquefois divergents des communes, l'esprit de conciliation et de coopération l'emportera au sein du district, pour le plus grand profit des populations concernées.

En 1974, notre commune pèsera d'un poids un peu plus lourd dans le district, puisque sa population s'accroîtra d'environ 25 et passera à près de 5 000 habitants.

Déjà 46 nouveaux logements se dressent à l'entrée d'Offemont ; le chantier des anciens terrains Ganghoffer a démarré ; celui des anciennes casernes s'ouvrira très prochainement.

Ces constructions nouvelles -324 logements- confirmeront cependant notre commune dans son rôle de cité-dortoir et amèneront avec elles de nouveaux problèmes.

En particulier, il faudra être en mesure d'accueillir très rapidement, à l'école maternelle et primaire, des centaines d'enfants nouveaux, aussi, est-il absolument indispensable que les subventions nécessaires à la construction du nouveau groupe scolaire du quartier de l'Arsoit nous soient accordées en 1974.

Nous aurons d'ailleurs l'occasion d'évoquer cette importante question au cours de la visite que Monsieur le Préfet rendra à notre commune le 2 février.

Ce ne sera d'ailleurs pas la seule question qui sera posée ce jour - là ...

Ainsi donc, 1974 sera pour Offemont, encore une année de mutation profonde. Nous espérons que la conjoncture nationale et internationale nous laissera le loisir de travailler efficacement à l'amélioration des conditions de vie de nos concitoyens, à l'équipement et à l'embellissement de notre commune.

C'est dans cette perspective que la Municipalité offre à toutes et à tous ses meilleurs vœux pour l'année qui va naître.

(11)



Mariages

- Mariage de Jean Lucien HALLER
et de Françoise Marie-Louise FERRY, du 2 Juin 1973
- Mariage de Alain Armand Georges RUNSER
et de Madeleine Juliette GRUNENWALD, du 2 Juin 1973
- Mariage de Jean-Pierre Léon OFFREDI
et de Mireille Ginette MASSON, du 9 juin 1973
- Mariage de Daniel François REGNARD
et de Marie-France DOUVILLE, du 23 Juin 1973
- Mariage de François SOMMA
et de Marcelle Paule Mauricette REBOURCET, du 30 Juin 1973
- Mariage de Jean-Louis René Henri DIETRICH
et de Ghislaine Huguette Raymonde CUENOT, du 30 Juin 1973
- Mariage de Abdelhafid MEHIDEB
et de Djamila DENCHE, du 13 Juillet 1973
- Mariage de Alain Robert Paul SIMON
et de Marie-Thérèse Lucette BEAUME
- Mariage de Michel Pascal TAMARRI
et de Claude Elisabeth DELNEGRO, du 28 Juillet 1973
- Mariage de Florent Louis DROUARD
et de Denise GUINOT, du 4 Août 1973
- Mariage de André LADRET
et de Mariette Colette Yvonne GUTKNECHT, du 24 Août 1973
- Mariage de Daniel DURAND
et de Françoise Juliette REGNARD, du 25 Août 1973
- Mariage de Jean Louis Paul MARCHAL
et de Christiabe Charlotte Marcelle WICHTREY, du 1er Septembre 1973
- Mariage de Patrice Paul LOEBY
et de Christiane Colette GABLE, du 1er Septembre 1973
- Mariage de Christian Jacques René BLIN
et de Michèle Marie Hélène THEVENOT, du 1er Septembre 1973
- Mariage de Henri GASPARI
et de Cécile Colette REBOURCET, du 8 Septembre 1973
- Mariage de Jean-François Pierre Roger MOINET
et de Joëlle Liliane LAMAIRE, du 8 Septembre 1973
- Mariage de Yves, René Marc REMY
et de Martine Suzanne Marcelle HUDELLOT, du 6 Octobre 1973
- Mariage de Bernard Jean Eugène Raymond DESCHAMPS
et de Huguette Marguerite DUMONT, du 6 Octobre 1973
- Mariage de Abdelmadjid BOUSSALEM
et de Zohra BOUSSALEM, du 13 Octobre 1973
- Mariage de Jean François POPADIAK
et de Anna FOLINI, du 20 Octobre 1973
- Mariage de Francis Jean Marie Alex THOMASSIN
et de Geneviève Gisèle GRUNENWALD, du 27 Octobre 1973
- Mariage de Jacques DARPHIN
et de Patricia Christine FRIEDERICH, du 10 Novembre 1973
- Mariage de Gérard Antoine FRANZON
et de Josette Suzanne BALLAND, du 1er Décembre 1973

CIVIL

Naissances

BELHOUARI Nabila	née le 8 Octobre 1973 à BELFORT
BENSOUNI Saïd	né le 27 Novembre 1973 à BELFORT
BITTIGER Cyrille	né le 21 Juin 1973 à BELFORT
BOUHECANE Zouadi	né le 6 Septembre 1973 à BELFORT
BOUKHELIF Abdelkrim	né le 8 Septembre 1973 à BELFORT
BRIBARD David	né le 3 Juin 1973 à BELFORT
CHAUDY Christelle	née le 14 Juillet 1973 à BELFORT
DALLA RIVA Laetitia	née le 12 Août 1973 à BELFORT
ESSABER Ebrahim	né le 30 Juin 1973 à BELFORT
FRIDBLATT Céline	née le 3 Novembre 1973 à BELFORT
GALKINE Guy	né le 28 Août 1973 à BELFORT
GOUAT Laurent	né le 27 Septembre 1973 à BELFORT
GUESSOUM Bechra	né le 24 Septembre 1973 à BELFORT
HAGGUI Anissa	née le 19 Juillet 1973 à BELFORT
KADDOUR Fahima	née le 16 Octobre 1973 à BELFORT
LAHMADI Ghalia	née le 16 Août 1973 à BELFORT
LEPAUL Eric	né le 14 Septembre 1973 à BELFORT
LOUIS Isabelle	née le 5 Juillet 1973 à BELFORT
MASSIP Estelle	née le 9 Juillet 1973 à BELFORT
MONNIER Nicolas	né le 27 Mai 1973 à BELFORT
PEJOVIC Zohra	née le 24 Juin 1973 à BELFORT
RAMSEYER Magali	née le 25 Juin 1973 à BELFORT
REBOUL Karine	née le 13 Septembre 1973 à BELFORT
REDJAIMI Karim	né le 14 Octobre 1973 à BELFORT
RIGARD Sophie	née le 12 Juillet 1973 à BELFORT
RISS Sandra	née le 16 Octobre 1973 à BELFORT
ROBERT Muriel	née le 4 Octobre 1973 à BELFORT
SANNAH Nourredine	né le 24 Novembre 1973 à BELFORT
TONNELIER Muriel	née le 19 Juin 1973 à BELFORT
ZABDI Raga	né le 4 Août 1973 à BELFORT

Transcription de la naissance de GRISET Valérie le 26 Mars 1973 à MONTBELIARD.

Décès

- | | |
|--|--|
| - Décès de Kevork VASSILIAN
du 30 Septembre 1973 à BELFORT | - Décès de Guy Emile WEISS
du 15 Avril 1973 à BELFORT |
| - Décès de Noura EL OUADAA
du 16 Octobre 1973 à BELFORT | - Décès de Cheikh ABDELMALEK
du 6 Août 1973 à BELFORT |
| - Décès de Marie Elisa MANIEZ, Veuve ROYER
du 10 Octobre 1973 à BELFORT | - Décès de Théophile Arthur Antoine HERTZOG
du 8 Août 1973 à BELFORT |
| - Décès de Haouès ZELLAGUI
du 8 Novembre 1973 à OFFEMONT | - Décès de Victor SOUKANOFF
du 19 Août 1973 à BELFORT |
| - Décès de Marcel André PEQUIGNOT
du 11 Novembre 1973 | - Décès de Aimé Pierre Alfred KNINDICK
du 12 Septembre 1973 à BELFORT |
| - Décès de Germaine KIMMERLIN, épouse MOUGENOT
du 25 Novembre 1973 à OFFEMONT | - Décès de Raymond Emile NAAL
du 14 Septembre à OFFEMONT |

Quêtes à Mariages

HALLER-FERRY	94,00 F	1/2 Sapeurs Pompiers de GIROMAGNY 1/2 Bureau d'Aide Sociale
RUNSER-GRUNENWALD	45,00 F	Bureau d'Aide Sociale
OFFREDI-MASSON	45,00 F	Coop. Scolaire Arsot
REGNARD-DOUVILLE	53,35 F	Anciens Combattants
SOMMA-REBOURCET	112,65 F	Coop. Scolaire OFFEMONT Centre
DIETRICH-CUENOT	75,00 F	Bureau d'Aide Sociale
MEHIDEB-DENCHE	30,40 F	Bureau d'Aide Sociale
SIMON- BEAUME	148,50 F	1/2 Offemont-Réalités 1/2 Bureau d'Aide Sociale
TAMARI-DEL NEGRO	133,10 F	Offemont-Réalités
DROUARD-GUINOT	83,80 F	1/2 Sapeurs Pompiers 1/2 Offemont-Réalités
DURAND-REGNARD	56,70 F	Anciens Combattants
MARCHAL-WICHTREY	102,40 F	Offemont-Réalités
LOEBY-GABLE	62,20 F	Bureau d'Aide Sociale
BLIN-THEVENOT	108,80 F	1/2 Offemont-Réalités 1/2 Bureau d'Aide Sociale
GASPARI-REBOURCET	146,40 F	1/2 Centre Culturel 1/2 Coop. Scolaire OFFEMONT Centre
MOINET-LAMAIRE	193,00 F	1/2 Sapeurs Pompiers 1/2 Anciens Combattants
REMY-HUDELLOT	165,70 F	1/2 Offemont-Réalités 1/2 Bureau d'Aide Sociale
DESCHAMPS-DUMONT	67,20 F	Bureau d'Aide Sociale
BOUSSALEM-BOUSSALEM	120,00 F	Offemont-Réalités
POPADIAK-FOLINI	87,00 F	1/2 Coop. Scolaire 1/2 Bureau d'Aide Sociale
THOMASSIN-GRUNENWALD	100,00 F	Bureau d'Aide Sociale (Orphelins)
DARPHIN-FRIEDERICH	77,70 F	Bureau d'Aide Sociale
FRANZON-BALLAND	125,50 F	1/2 Bureau d'Aide Sociale OFFEMONT 1/2 Bureau d'Aide Sociale VETRIGNE



BUREAUX OUVERTS

du mardi au vendredi

08 h 30 - 12 h 15

14 h 00 - 18 h 15

Samedi

08 h 15 - 12 h 15

14 h 00 - 17 h 00

Fermé le lundi

CAISSE MUTUELLE DE DÉPÔTS ET DE PRÊTS

VOUS OFFRE SES SERVICES

Comptes chèques et Comptes Courants

Livrets de dépôts à vue et à terme

Bons de caisse

Virements et règlements périodiques

Épargne logement

Tirelires pour vos enfants

Vos besoins de crédits :

- Prêts construction
- Equipement familial
- Libre service familial

Change, etc...

Crédit Mutuel Voyages

Assurances toutes branches, etc...

Une banque qui n'appartient qu'à vous

- Compte courant
- Compte épargne rémunéré à 5,25% net d'impôts
- Prêts

*Faites confiance à votre caisse par vos dépôts,
elle vous fera confiance par ses prêts*

CMDP

PLACE DE LA REPUBLIQUE

Tél : 28.28.86

C.C.P. DIJON 2308.88 D

Consultez-nous
pour résoudre
vos problèmes
financiers
et de
crédits

Service de
renseignements
gratuit

la nouvelle **ESCORT 74**
75 améliorations pour
11.570 F* + TR et PR



6 - 7 CV - 7 CV GT - SPORT - MEXICO
2 Portes - 4 Portes - Break

et toute la gamme FORD exposée
ESCORT - TAUNUS - CAPR - CONSUL
GRANADA et MUSTANG

Véhicules légers TRANSIT de 800 à 1750 kg
avec ses 42 versions
Essence et Diesel

CONCESSIONNAIRE



Garage J. WITTLINGER

10 - 15, rue de Turenne

BELFORT - Tél. 28.07.34

LIBRAIRIE
de la ROSERAIE

R. RAMA

FOURNITURES SCOLAIRES

MATERIEL DIDACTIQUE

JEUX EDUCATIFS

FOURNITURES DE BUREAU

PETIT MATERIEL

ARTICLES DE CADEAUX

STYLO-PHOTO

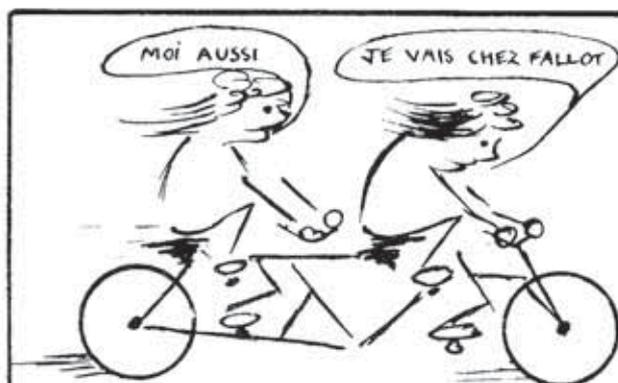
120, avenue Jean-Jaurès -

BELFORT

Tél. : 28.04.13

LIBRAIRIE
GENERALE
ET CLASSIQUE
PAPETERIE

MAROQUINERIE



Marcel FALLOT

CYCLES - MOTOS

62, rue d'Offemont - 90 - BELFORT

Téléphone : (84) 28.15.61

CONCESSIONNAIRE

MOTOCONFORT



Mobylette C A D Y

Les réunions du Conseil Municipal...

Compte-rendu des principales décisions prises par le Conseil Municipal depuis la parution du dernier numéro d'OFFEMONT-REALITES.

- Séance du 27 Juillet 1973.

- Le Maire est autorisé à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts l'emprunt de 840.000 F destiné à financer les travaux d'assainissement (4ème et 5ème tranche) et l'emprunt de 45.000 F destiné à financer des travaux d'aménagement de la rue de la Gare (2ème tranche).
- Les après-midi récréatifs organisés à l'Ecole du Martinet se sont poursuivis au cours du 2ème trimestre 1973 : le Conseil Municipal décide de participer aux frais de fonctionnement à raison de 1,30 F par enfant et par jour.
- Le Centre Aéré de VALDOIE a accueilli cette année pendant 20 jours du mois de Juillet 87 enfants d'OFFEMONT : le Conseil Municipal décide de participer aux frais de fonctionnement et de verser 1,50 F par enfant et par jour.
- Le Maire expose au Conseil Municipal, que par délibération du 1er Décembre 1972, le Conseil Municipal de VETRIGNE a décidé l'agrandissement du Cimetière Communal. Le projet a été soumis à l'enquête règlementaire et aucune observation n'a été présentée. Le Conseil Municipal d'OFFEMONT accepte de rectifier les limites communales d'OFFEMONT et de rattacher à la Commune de VETRIGNE les parcelles concernées ; en particulier la parcelle de 9 ares 60 lieudit "Sur le Bailly".
- Le Maire expose au Conseil Municipal que la parcelle de terrain communal AH 18, lieudit "Au partage" (enclavée entre les propriétés Cunchon, Di Cristo, Jaegle, Battaglia et Patris) doit être vendue par adjudication. Le Maire donne lecture du cahier des charges établissant les conditions de la vente et celui-ci est accepté par le Conseil Municipal. La vente aura lieu le 9 Novembre 1973 et la mise à prix est fixée à 17.500 F

- Séance du 12 Octobre 1973.

Monsieur le Maire fait part au Conseil, des pourparlers et des échanges de vues qui ont eu lieu entre les élus des communes de l'Agglomération Belfortaine portant sur l'éventualité et les conditions de la création d'un district. Il est apparu que cette forme de regroupement communal constituait pour lesdites communes le moyen le plus efficace de résoudre les problèmes importants qui se posent à chacune d'entre elles, car il leur permet ainsi une véritable gestion commune d'affaires, tout en leur laissant la liberté d'adopter un statut et un régime de fonctionnement convenant à leur cas particulier de regroupement.

Confirmant sa décision de principe du 15 Juin 1973, d'un District de l'Agglomération Belfortaine réunissant les Communes de BAVILLIERS, BELFORT, CRAVANCHE, DANJOUTIN, ESSERT, OFFEMONT, PEROUSE, VALDOIE, VETRIGNE. Il approuve la composition du Conseil de District selon une représentation des communes proportionnelle à l'importance de la population de chacune d'elles et s'établissant comme suit :

- 2 délégués pour chacune des communes de PEROUSE et VETRIGNE,
- 3 délégués pour chacune des communes de BAVILLIERS, CRAVANCHE, DANJOUTIN, ESSERT, OFFEMONT, VALDOIE,
- 11 délégués pour BELFORT,

soit 33 délégués au total. Les attributions du District sont :

- 1) gestion des services du logement (services chargés d'assurer une meilleure répartition des logements et d'établir à cet effet un fichier des logements vacants et des demandes de logements).
- 2) gestion des Centres de secours contre l'incendie.
- 3) l'enlèvement et le traitement des ordures ménagères.

- 4) l'assainissement général du District.
- 5) le production et la distribution de l'eau potable.
- 6) la prise en charge des établissements scolaires du 2ème degré.
- 7) l'étude d'un plan de voirie intercommunale.
- 8) en général, toute attribution nouvelle, études, travaux et gestion de service.

Faisant suite à cette délibération, le Conseil Municipal désigne les délégués de la Commune qui siégeront au Conseil de District.

Les 3 candidats délégués : Messieurs TRITTER, HONORE et GAHLER sont élus à la majorité absolue au 1er tour, et le candidat délégué suppléant, Monsieur MONNIER est élu dans les mêmes conditions, à la majorité absolue au 1er tour.

Le Maire expose au Conseil Municipal que la rue des Soiras nécessite un aménagement urgent : l'étroitesse de cette voie et le manque de visibilité en certains points la rendent dangereuse. Aussi le Conseil Municipal demande qu'une subvention soit attribuée à la Commune d'OFFEMONT pour l'aménagement de cette rue ; le projet et le devis étant en cours d'étude.

Le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Monsieur Michel HONORE comme membre de la Commission Administrative chargée de la révision des listes électorales politiques pour 1974.

Le Conseil Municipal décide de créer, par suite de l'ouverture d'une nouvelle classe à l'Ecole Maternelle du Martinet, un emploi à temps incomplet d'Agent Spécialisé des Ecoles Maternelles et des Classes Infantines.

Les subventions et emprunts permettant d'assurer le financement des 4ème et 5ème tranches d'assainissement étant attribués, le Conseil Municipal autorise le Maire à mettre ces travaux en adjudication et à signer les marchés correspondants, avec l'Entreprise qui sera retenue.

- Séance du 9 Novembre 1973

L'ordre du jour est peu chargé et après avoir réglé les affaires courantes, Monsieur le Maire fait le point de la situation des travaux en cours.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer un avenant avec les entreprises de traitement de charpente et de zinguerie ayant travaillé à la réfection de la toiture de l'église ; quelques travaux supplémentaires étant nécessaires. Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide de demander une subvention sur les fonds scolaires départementaux pour des travaux d'aménagements réalisés dans les différents groupes scolaires : clôtures ; installations électriques ; remplacement d'une chaudière...etc... Le Conseil Municipal décide de classer dans la voirie communale l'impasse comprise entre la rue de la Gare et la propriété Michaud ; à la demande des riverains, cette impasse s'appellera impasse des champs.

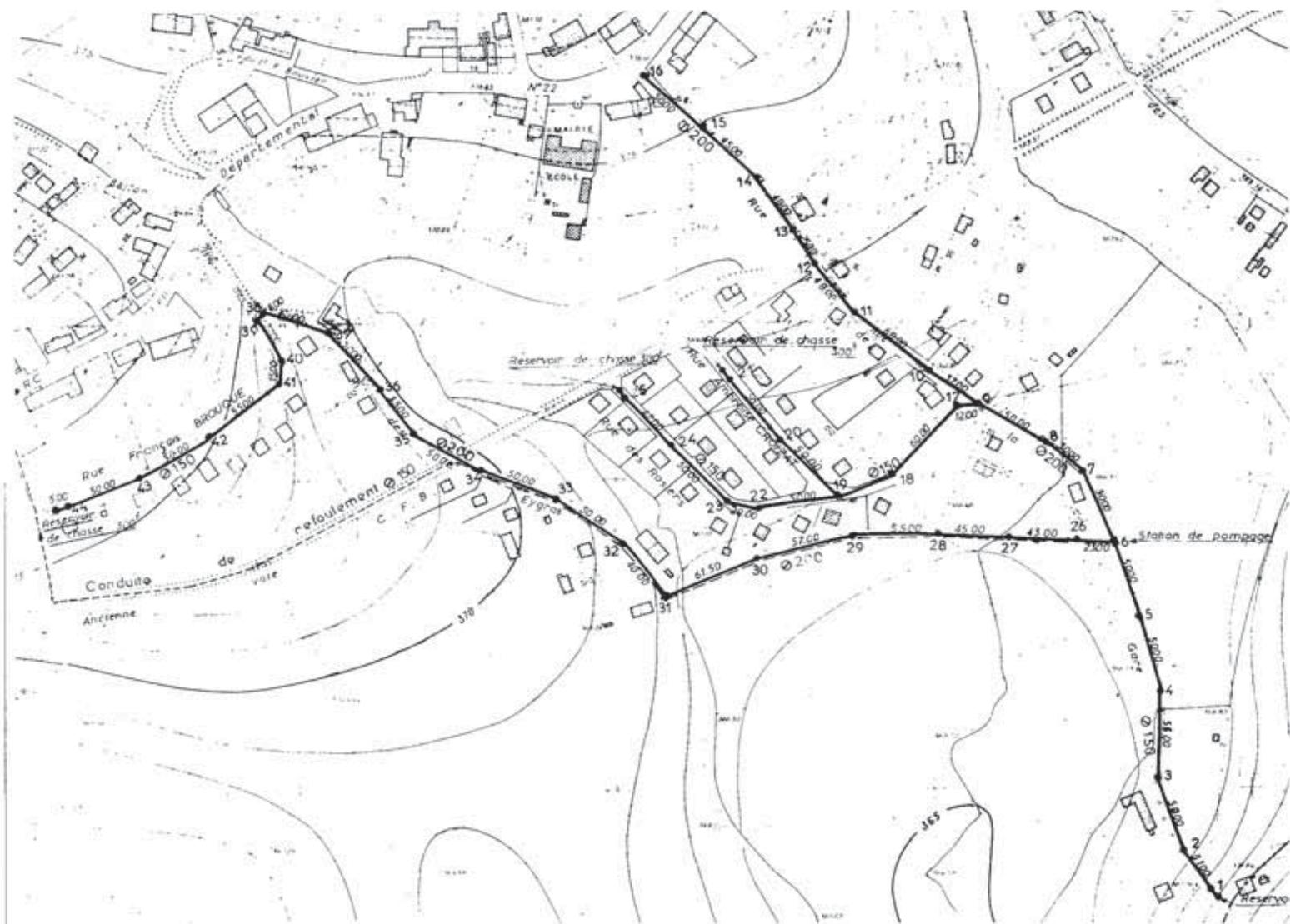
- Séance du 14 Décembre 1973

Le Conseil Municipal traite toute une série d'affaires courantes, puis des projets sont discutés, et la création d'un poste d'ouvrier d'entretien de la voie publique est envisagée pour 1974. En effet de nombreux petits travaux, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur sont à faire dans les bâtiments communaux, les groupes scolaires, au cimetière et sur nos chemins ; et il est souvent difficile de trouver des entreprises pour "faire de l'entretien" ou exécuter des petits travaux.

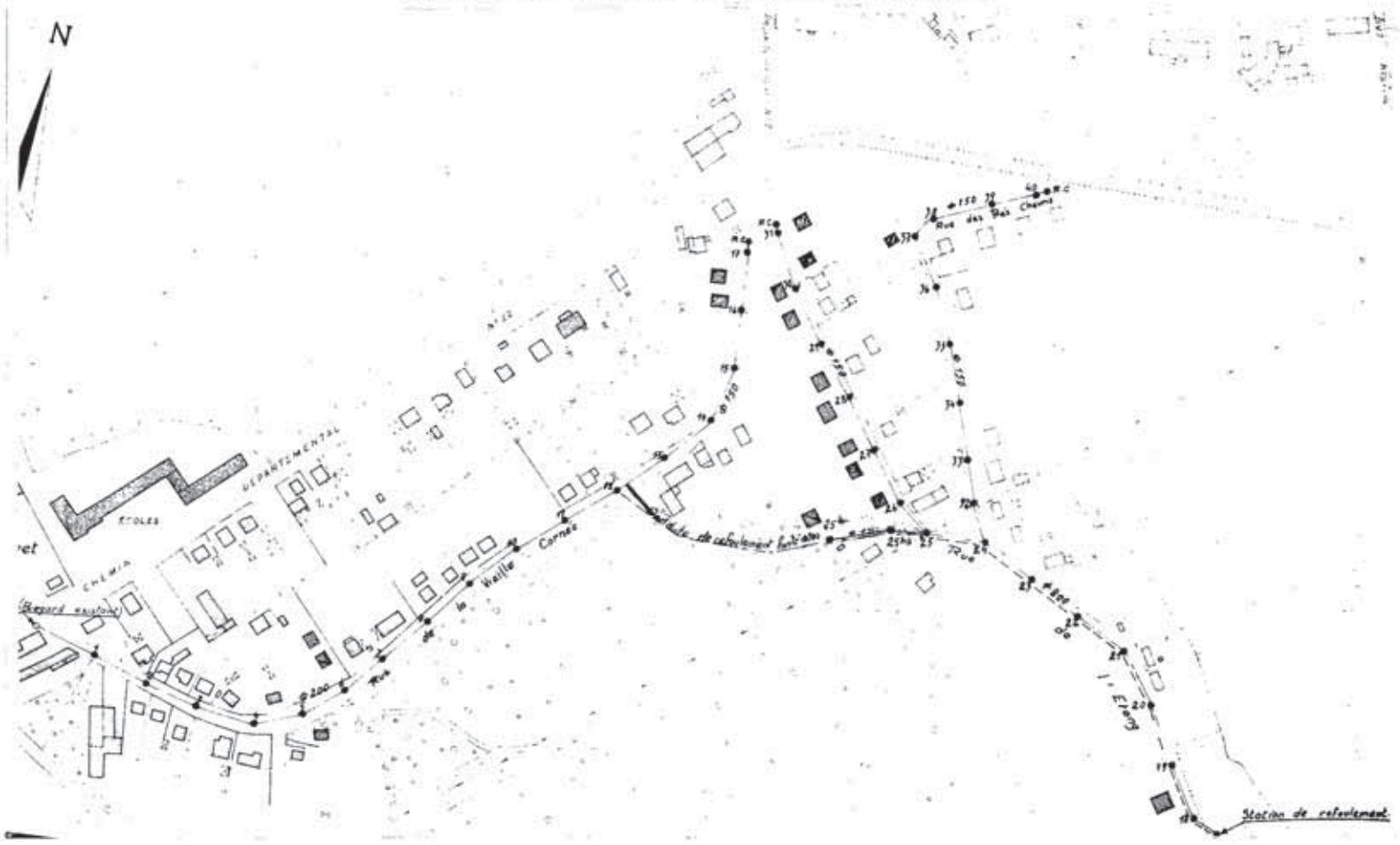
Les membres du Bureau d'Aide Sociale et quelques conseillers se répartissent le travail de distribution des colis de Noël aux personnes âgées ; celle-ci aura lieu le Samedi 22 Décembre.

La diffusion du présent bulletin est discutée et en particulier le problème de la distribution par les Conseillers Municipaux. Aussi, si par hasard une famille était oubliée lors de la distribution, elle peut venir chercher son bulletin en Mairie où sont déposés quelques exemplaires pour réparer d'éventuelles omissions.

Le Maire annonce que Monsieur le Préfet qui rend visite aux différentes communes du Territoire sera à Offemont le samedi après-midi 2 février 1974. D'ores et déjà, le Conseil Municipal a établi une liste des questions communales qui seront traitées au cours de cette rencontre qui ne peut être que bénéfique pour notre commune. Une visite de plusieurs quartiers est prévue mais chacun des conseillers est appelé à réfléchir sur les questions qui pourraient être ajoutées à cet ordre du jour.



**Plans des 4èmes et 5èmes tranches d'assainissement
dont les travaux débuteront dans quelques semaines**



l'Actualité Offemontoise

CEREMONIE du SOUVENIR au MONUMENT du MAQUIS du CHERIMONT.

Le temps passe mais le souvenir demeure. Le 7 Octobre a eu lieu la cérémonie anniversaire au monument du maquis de Chérumont. Retardé de 15 jours par les élections Cantonales, le cérémonial habituel s'est déroulé en présence d'une assistance nombreuse et recueillie.

On notait la participation de nombreuses personnalités régionales et locales : Mr. STEMER représentant Monsieur le Préfet, Mr. CHEVENEMENT, Député, Mr. TALON Sénateur, Mr. TRITTER, Maire d'Offemont et le Conseil Municipal, les représentants des diverses Sociétés patriotiques avec leurs drapeaux et le corps des Sapeurs Pompiers d'Offemont, sous le commandement de l'Adjudant SALOMON.

Après l'envoi des couleurs et la sonnerie " Aux Morts " Mr. TRITTER dépose une gerbe au pied de la stèle et les familles offrent à leur tour bouquets et fleurs du souvenir.

Une minute de silence, l'appel des Morts terminent cette brève mais émouvante cérémonie dans le calme de la clairière délicatement éclairée par le soleil d'automne.

SOCIETE de TIR " LA MIOTTE ".

Offemont a sur son territoire une Société active en diable et qui moissonne dans les concours, les prix intéressants sa spécialité. Il s'agit de la Société de Tir " La Miotte ", animée par une équipe de dirigeants dynamiques. Les résultats sont élogieux et la municipalité d'Offemont se faisait un plaisir de recevoir en Mairie les tireurs émérites.

Dans son allocution Mr. TRITTER rappelle que " La Miotte " avait engagé cette saison huit tireurs aux Championnats de France.

Mrs. Gérard GROLLEAU, Didier LESOU, Le BOURNOT et J. EGARD, Mmes. Elisabeth LESOU, Anny WEILLAND, Yvette LORIDAT et Marie-José VUILLEMIN.

Les médailles qui revinrent à la Société démontrent la valeur des tireurs dans toutes les disciplines :

- Gérard GROLLEAU, médaille or et bronze - pistolet 10 et 50 m
- Elisabeth LESOU - médaille argent carabine 10 m
- Didier LESOU - médaille bronze au pistolet.

Après avoir félicité les Champions, Monsieur le Maire dit que son Conseil Municipal, aidera dans la mesure de ses possibilités la Société de Tir, à continuer la modernisation de son stand et il remet ensuite un cadeau souvenir au nom de la Municipalité d'Offemont.

Mr. RONOT, Président, remercie Monsieur le Maire et espère que les épreuves à venir, feront monter haut dans le ciel sportif les couleurs de La Miotte et d'Offemont.

11 NOVEMBRE.

Le 11 Novembre fut marqué cette année par la remise du Drapeau au détachement des Sapeurs-Pompiers d'Offemont.

En effet à 9 h 45 devant le Monument Aux Morts, Mr. TRITTER remettait le drapeau de la Compagnie à l'Adjudant SALOMON Commandant le corps des Sapeurs-Pompiers d'Offemont et celui-ci en confiait la garde à Monsieur MONTELMAR, porte drapeau.

Signalons que la marraine du drapeau est la sympathique Mme. UTTENWEILLER. La bénédiction du drapeau eu lieu au cours de la Messe célébrée à la mémoire des Anciens Combattants, par Mr. l'Abbé RIEGERT en l'Eglise d'Offemont.

A 11 heures comme le veut la tradition et comme le commande le souvenir, l'anniversaire de l'Armistice du 11 Novembre 1918 était commémoré avec la même foi que les années précédentes. Mr. TRITTER entouré du Conseil Municipal et des Anciens Combattants des deux guerres fleurissait le Monument Aux Morts.

Un peu plus tard, à la Borne des Commandos, une courte cérémonie avec dépôt de gerbes associe ceux de 39/45 à ceux de 14/18.

Le vin d'honneur était servi à " La Trattoria ".

Le 17 Novembre à 16 h 30, comme chaque année, les anciens de la 1^{ère} Armée et de la 5^{ème} D.B. déposaient une gerbe à la Borne des Commandos au Martinet pour marquer l'anniversaire de la Libération en présence des personnalités locales et régionales.

NOS ANCIENS en BALLADE.

Le bureau municipal d'aide sociale a cordialement invité le 29 Juin, tous les anciens de la Commune à participer à la sortie annuelle organisée à leur intention.

Accompagnées par Mmes ALLEMANN, GALHER et ROBINET et par Mrs TISSIER et GABLE une quarantaine de personnes ont répondu présents et par beau temps ont pris place dans le car confortable qui assurait le transport.

La route du Ballon d'Alsace très ensoleillée et bordée par la belle forêt Vosgienne nous menait au sommet.

Chacun pouvait emplir ses poumons de l'air vivifiant de la montagne et profiter de ces moments de détente.

A midi, servi à la maison familiale "Les Clarinnes", le repas rassembla autour des tables bien garnies tous nos promeneurs.

Mr et Mme TRITTER étaient venus se joindre au groupe et en quelques mots gentils Monsieur le Maire dit sa satisfaction de se trouver au milieu des personnes âgées de la Commune et souhaite bon appétit à tous.

Le menu mit tout le monde à l'ouvrage. Qu'on en juge :

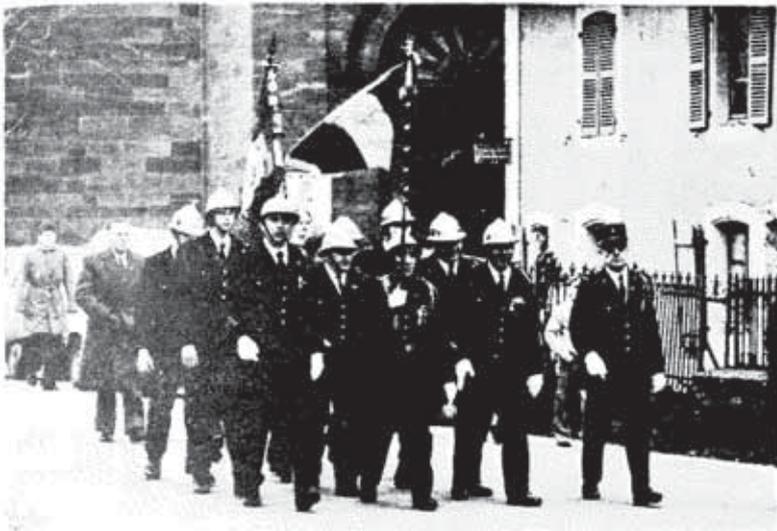
" Entrée, truite meunière, coq au vin et sa garniture, fromages, glace, café' et tout ça bien accompagné d'un excellent vin rouge.

Le service fut comme à l'accoutumée à la hauteur de sa réputation, un grand merci à tous.

Après le repas, retour par la route de Sewen, un arrêt au Lac d'Alfed permit à chacun de se détendre et même à une charmante conseillère, de prendre un bain de pieds involontaire, en glissant sur un galet moussu.

Vers 18 H le car déposait le groupe des promeneurs à Offemont, heureux de cette bonne journée et en se disant au revoir, plus d'un ancien pensait déjà à l'année prochaine pour une autre sortie.

Maquette en chocolat, réalisée par Monsieur d'ERRICO, le sympathique patron de La TRATTORIA et offerte à la Municipalité à l'occasion du banquet annuel des sapeurs-pompiers d'OFFEMONT



Michel GALHER

BUREAU D'ETUDES

CHAUFAE SANITARE

CLIMATISATION

Rue du Chêne OFFEMONT Tél. 28.57.50

Trattoria de l'Etang

- * EN PLEIN AIR: JARDIN FLEURI:
- * PISTE DE DANSE POUR WEEK-END:
- * FRITURE-BUVETTE:
- * SPECIALITES ITALIENNES
- * CUISINE GASTRONOMIQUE FRANCAISE
- * SALLE POUR BANQUET

PISTE DE DANSE POUR WEEK END

PLAGE DE L'ETANG DES FORGES

TEL : 28.36.13

OFFEMONT

La Vie de nos Ecoles

ABC

abc

Les effectifs au 15 Septembre 1973.

ABC

OFFEMONT - Arsot primaire	77
OFFEMONT - Arsot maternelle	35
OFFEMONT - Martinet primaire ...	306
OFFEMONT - Martinet maternelle	235
OFFEMONT - Centre	140

abc

29 classes sont actuellement ouvertes sur le territoire de la Commune. En outre, 63 élèves fréquentent le Collège d'Enseignement Secondaire de VALDOIE ; la Commune verse au Syndicat du C.E.S. pour les fournitures, environ 4.000 F.

ABC

181 élèves fréquentent les établissements primaires et secondaires de la ville de BELFORT, et la contribution de la Commune s'élève à près de 7.000 F.

ABC

La population scolaire ayant dépassé l'âge de 16 ans n'est pas comprise dans ces chiffres.

ABC

Pour NOEL, plus de 300 élèves des classes maternelles et enfantines recevront un jouet et des friandises.

ABC

Les élèves des Cours Moyens des 3 groupes scolaires participeront chaque semaine, à partir de la rentrée de janvier, aux demi-journées de neige au Ballon d'Alsace ; environ 130 élèves sont concernés par cette initiative. Chaussures et skis seront prêtés à ceux qui sont dépourvus d'équipement personnel.

ABC

L'assurance souscrite à l'école (M.A.E.) garantit les élèves pour tous les accidents qui pourraient survenir à l'occasion de ces demi-journées de neige.

ABC

Les parents n'ayant pas souscrit à cette assurance ont intérêt à vérifier soigneusement que leur contrat personnel d'assurance comporte une clause garantie scolaire étendue à la pratique des sports, particulièrement du ski.

ABC

Vérifier également que l'enfant est bien assuré :

ABC

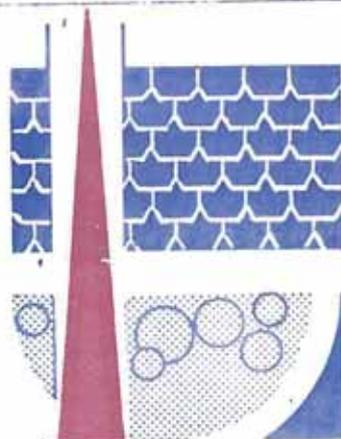
- pour les accidents dont il serait l'auteur,
- pour les accidents dont il pourrait être victime, sans qu'un tiers puisse être mis en cause (c'est-à-dire pour les blessures qu'il pourrait se faire lui-même).

Au mois de Juillet, 87 enfants d'OFFEMONT ont bénéficié d'un séjour au Centre Aéré au C.E.S. de VALDOIE. La Commune a versé une participation de 1,50 F par jour et par enfant.



7 QUAI DU MAGASIN

BELFORT - Tél : 28.19.35



CHAUFFAGE
SANITAIRE
COUVERTURE

Entreprise
Ettwiller

90000 BELFORT - 11^{bis}, Rue de Saverne

tél. 28 17 72

Cadre sympathique
Ambiance agréable
Juke Box gratuit
Tous les jeunes sont
cordialement invités
à la

BOUTIQUE
ANGLAISE

GILLET LAFOND 

7 Bd CARNOT BELFORT hpc

Artisan
Carreleur
Mosaïste

UGO MELODRAMMA

17 Rue des SERISIERS
OFFEMONT

Offemont A Travers les Ages

LE PRECURSEUR

La communauté d'OFFEMONT s'étant réunie ce jour, lecture a été faite de l'ordonnance du Sieur Baron de REDINY commissaire nommé par le Roi pour la formation des districts et du département du Haut-Rhin, ainsi que de la lettre circulaire du 8 courant pour la formation des districts et des assemblées primaires.

La communauté d'OFFEMONT se trouve ainsi jointe à la ville de BELFORT, CRAVANCHE et SALBERT pour former une première assemblée.

Tous les citoyens actifs ont unanimement délibéré qu'ils ne consentent nullement à être joints à la ville de BELFORT, attendu que selon les ordonnances de l'Assemblée Nationale suivant le 2e éclaircissement sur les 21 premiers articles de la section première du décret concernant les assemblées primaires, les villes peuvent avoir leur assemblée primaire particulière.

Pour ces raisons, la Communauté demande à être admise à la seconde Assemblée du 18 du présent mois.

C'est ce qui a été délibéré à OFFEMONT, le 9 MAI 1790, et signé par ceux ayant usage de lettres, les illetrés ont fait leur marque ordinaire.

- INTERDICTION de CIRCULER le DIMANCHE
- FERMETURE des DEBITS de BOISSONS à 22 heures
- RESPECT de L'ENVIRONNEMENT.

L'Assemblée de la communauté d'OFFEMONT s'étant réunie, le procureur a exposé les différentes plaintes qui ont été portées devant lui :

1°) Les dimanches et fêtes communales sont mal observés par la plupart des voituriers du lieu.

2°) La police n'est absolument pas faite ces mêmes jours.- Les cabaretiers retiennent la jeunesse pendant les offices et après le couvre-feu.

3°) Plusieurs personnes prennent la liberté de ramasser la bouse et le crottin dans la Rue des Cerisiers et même plus haut, ce qui "dégraisse" le terrain communal.

Pour réprimer et punir les coupables en pareil cas, le Maire et les Chefs Municipaux ont fait le règlement suivant :

1°) Il est défendu à tous les voituriers de se mettre en route ou de faire aucun préparatif les dimanches et fêtes commandées avant que sonne minuit, sous peine d'une amende de 1 Florin chaque fois.

2°) Il est défendu à tous les cabaretiers de donner à boire aux gens du lieu pendant la grande messe et pendant la congrégation entre 2 et 3 heures, ainsi que de 10 heures, heure du couvre-feu, jusqu'au lendemain à l'Angélus, sous peine d'une amende de 1 Florin chaque fois.

3°) Il est défendu de ramasser aucune bouse ou crottin, ils servent à "bonifier" le terrain communal (Rue des Cerisiers et pâturage qui se trouve au bout) sous peine d'une amende de 13 Sols 4 Deniers chaque fois et du double pour la nuit. Chacun sera libre d'en ramasser sur le Grand Chemin devant chez lui.

Deux hommes de garde sont nommés pour veiller à l'application de ces décisions. Ils devront faire leur rapport au secrétaire de la Municipalité dans les 24 heures - leur salaire sera de 3 livres le jour et de 6 la nuit.

La présente ordonnance a été lue et publiée le 4 JUILLET 1790 à toute la Communauté assemblée à cet effet, pour que personne ne prétende l'ignorer.

Offemont A Travers les Ages

CONTRAT de PROGRES !

Il a été procédé à la nomination et à l'élection d'un maître d'Ecole - Le citoyen élu à cette place ou office a accepté aux conditions suivantes :

- 1°) Sonner l'Angélus le matin, à midi et le soir - sonner également les trépas des défunts et les enterrements - sonner les orages.
- 2°) Faire la congrégation (Réunion des fidèles à l'Eglise l'après-midi de 2 à 3 heures) les dimanches et fêtes d'obligation - faire le catéchisme immédiatement après.
- 3°) Faire la prière pendant le carême et l'octave de la Fête Dieu.
- 4°) Aller avertir et chercher le citoyen Curé pour administrer les malades.
- 5°) Faire l'école toute l'année, à savoir le matin et le soir de la St Michel à la St Georges, le samedi excepté - Le matin de 10 à 11 heures, de la St Georges à la St Michel - En exceptant cependant 6 semaines de vacances, à savoir 15 jours pendant les foins, 15 jours pendant le temps des moissons et 15 jours lors des regains.
- 6°) Instruire les enfants, leur apprendre à lire, à écrire, les prières, le catéchisme, à servir la messe et tout ce qui concerne leur éducation morale et civile - Les traiter et corriger avec douceur.

Les citoyens de la commune d'OFFEMONT s'engagent à donner au Maître d'Ecole, une portion de bois comme à un autre citoyen, pour son chauffage et celui des enfants, à charge pour lui de le faire transporter à ses frais.

Pour rétribution et salaire, il aura 1 boisseau de malcorne (blé et seigle mélangés), 1 de seigle et 1 de blé, avec 15 Sols en monnaie nationale, pour chaque feu ou ménage, à l'exception des veuves qui ne paieront que la moitié du salaire.

Ce salaire sera payable depuis la St Martin jusqu'à Noël, en grain loyal et marchand.

La communauté s'engage à donner au Maître d'Ecole 7 livres pour annoncer le couvre-feu le dimanche et fêtes d'obligations, il sera sonné à 10 heures en été et à 9 heures en hiver.

Une livre pour le blanchissage du linge de la chapelle et tenir celle-ci propre et décente - Six livres pour remonter l'horloge.

Un sol par semaine pour chaque enfant qui va à l'école, il ne pourra cependant exiger de salaire pour le temps pendant lequel l'enfant sera absent, ainsi qu'il a été d'usage jusqu'à présent.

La communauté tiendra le maître d'école exempt de garde et de corvée, elle referra son logement et le maintiendra en bon état.

Le présent marché subsistera pour 3 ans, commençant à la St Georges de la présente année et finissant le même jour en 1796.

En cas de manquement de service, faute, négligence ou incivisme, la communauté pourra le renvoyer en l'avertissant seulement 2 mois avant.

Fait à OFFEMONT, ce jour 19 AVRIL 1793, l'an second de la République Française.

Lu et approuvé en tant que besoin.

Signé par le Grand Conseil
Mr le curé de BELFORT.

Offemont A Travers les Ages

M. L. F. (MOUVEMENT LIBERATION de la FEMME)

Nous Maire, Officiers Municipaux et Conseil Général de la commune d'OFFEMONT, assemblés en la maison commune, à la réquisition de l'Agent National, celui-ci nous a exposé que, malgré les précautions qu'il a prises, les progrès de la division, de l'insurbodination et de la licence, qui se manifestent journellement dans l'enceinte de notre Municipalité sous les yeux des citoyens, par la faute des femmes profitant de la tolérance de leurs maris, atteint un tel degré qu'il ne peut plus le contenir.

Malgré les arrêtés déjà pris pour remédier aux abus et dérèglements de ces femmes qui ne s'enhardissent que par l'impunité, elles font des actes d'autorité et fomentent l'esprit de désobéissance.

Elles s'assemblent, font sonner le tocsin, traitent avec une bergère pour la garde des troupeaux, menacent le Maître d'Ecole.

Hier, vers 3 heures de l'après-midi, elles se sont permis d'entrer dans la maison d'école par les fenêtres, ont jeté les meubles du Maître sur le carreau. Malgré que cette maison soit destinée au logement de ce dernier par un marché conventionnel valable encore 3 mois, qu'elle soit, de plus, destinée au dépôt des archives, lois et papiers de la Commune, elles y ont placé des meubles pour y loger une femme qu'elles ont prises en qualité de bergère.

Ces faits ne sont dirigés que par récrimination, ne tendent qu'au trouble, et démontrent une insubordination manifeste que les maris tolèrent.

Il est absolument nécessaire de faire rentrer ces femmes dans leurs devoirs, aussi le Conseil a-t-il décidé que les maris seraient personnellement responsables des frais et de tous dommages et intérêts que l'insubordination de leur femme pourrait occasionner.

Nous avons arrêté, pour la sauvegarde du bien public, de faire commandement à 6 hommes de la Garde Nationale, sous les ordres de leur lieutenant, de se rendre à la Municipalité pour y recevoir des ordres afin de tout arrêter dans des délais que nous fixons les plus brefs.

*Fait à OFFEMONT, ce jour 19 GERMINAL de l'An III
de la République Française une et indivisible.*

OFFEMONT — L'Etang du Moulin

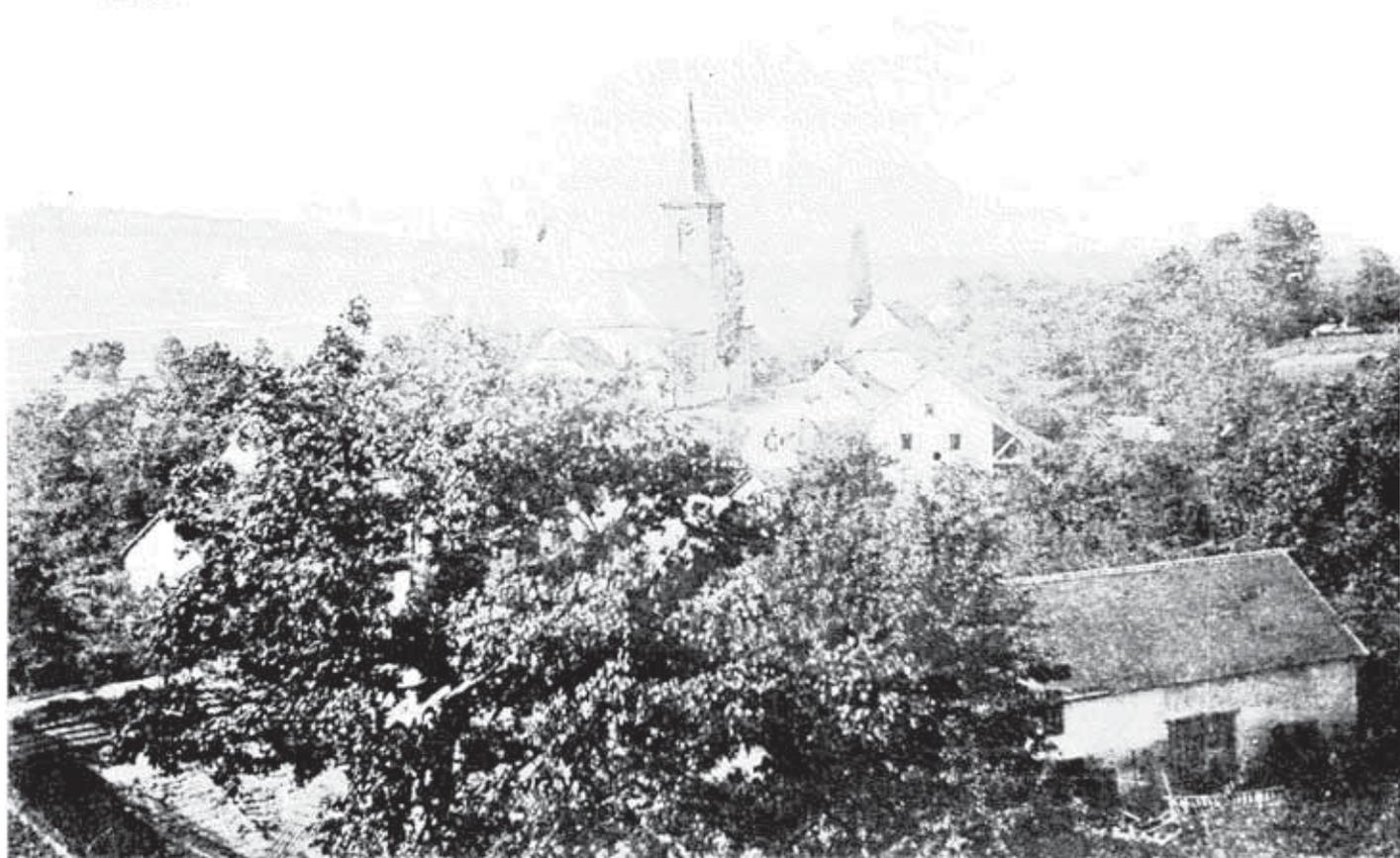
Devillez, éditeur



Reproduction de cartes postales aimablement prêter par M. Hubert ROSIER d'Offemont

OFFEMONT — Vue Centrale

Devillez, éditeur



Bâtiment

Travaux Publics

Entreprise

TONELLI

Société à Responsabilité Limitée

SIEGE SOCIAL : 15 Rue Parmentier - BELFORT

Tél : 28.11.38

DEPOT : OFFEMONT Le Martinet

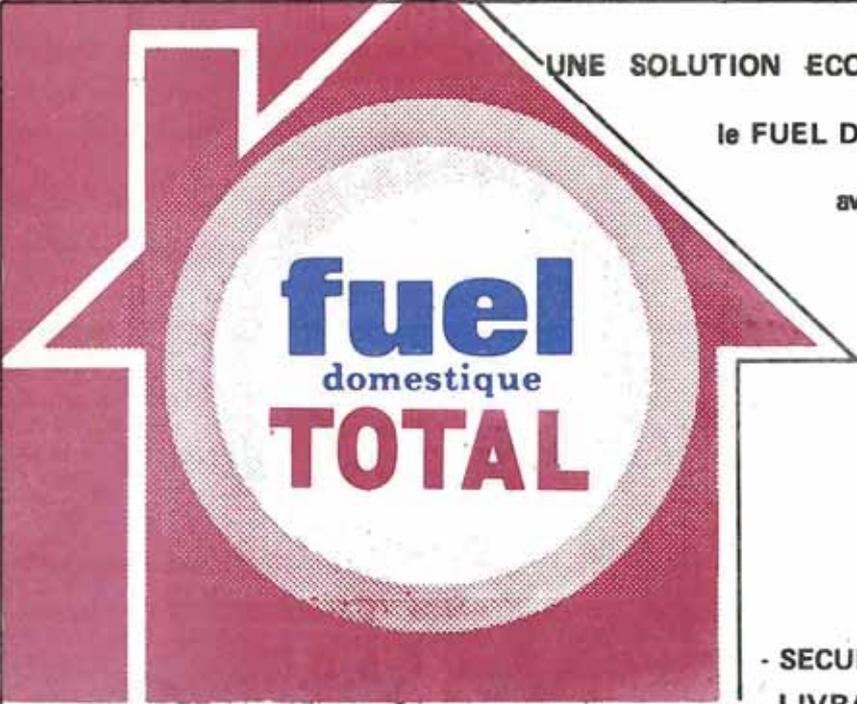
Tél : 28.16.93

UNE SOLUTION ECONOMIQUE :

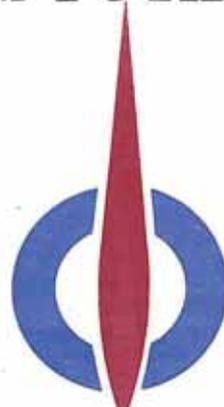
le FUEL DOMESTIQUE

avec la GARANTIE

TOTAL



fuel
domestique
TOTAL



Adressez - vous

A. LABBAYE

ESSERT - Tél : 28.15.20

28.48.21

- SECURITE DE FONCTIONNEMENT
- LIVRAISONS RAPIDES PAR CAMIONS
- AVEC COMPTEUR VOLUMETRIQUE
- PRET FINANCIER POUR VOTRE
- INSTALLATION
- FUEL - MATIC (sans intérêts)

BEURRE OEUFs FROMAGES

PRODUITS SURGELES

GLACES MOTTA

JAHIER & Cie

vous proposent pour les fêtes de fin d'année
un grand choix de BUCHES et GATEAUX
glacés

2 rue G. Courbet - 25 - BESANCON - Tél. 83.23.60

Le Martinet - OFFEMONT BELFORT Tél. 28.17.75

**MENUISERIE
GENERALE**
Fondée en 1875

A. DESHAIE

Offemont

90000 BELFORT

lieudit (le martinet)

boite postale 192 - belfort

Tél. (84) 28.59.78

**Incendie - Auto - Vie
Risques divers
Credit auto**

AGENT GENERAL

Alain PRISLEC



39 Rue des Maquisards OFFEMONT

90000 BELFORT

Tel. (84) 28.02.34

PLATRERIE - PEINTURE - VITRERIE

**MANCINI
GIRON**

Bureau 24 Rue d'Offemont - BELFORT

Tél : 28.20.72 - 28.42.57

CARROSSERIE
AUTOMOBILE

Voitures

Luxe et Commerce

EDOUARD

Réparations
en tous genres

BERGER

Spécialité
de Peinture
et tôlerie

6, Rue de Valenciennes

BELFORT Tél : 28.09.10

**ELECTRICITE
GENERALE**

M. RUOT

13 Rue des Soiras - OFFEMONT

Tél : 28.47.22

SABERPARAR

- PAPIERS PEINTS ET REVETEMENTS MURAUX
- REVETEMENTS DE SOLS
- PEINTURES - LAQUES - VERNIS

- ACCESSOIRES ET MATERIEL POUR PEINDRE ET TAPISSER
- PRODUITS SPECIAUX POUR CARROSSIERS MENUISIERS ET
- ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS

11, rue des Regrets - BELFORT
Tél : 28 09 33

CHAUFFAGE

COUVERTURE

Claude HOUZE

79 Rue d'OFFEMONT - BELFORT - Tél. 28 34 93

ZINGUERIE

ETANCHEITE

Urbanisme et travaux

TRAVAUX EXECUTES DEPUIS LE 1ER JUILLET 1973.

Cimetière : réalisation des enrobés sur les allées de l'ancien et du nouveau cimetière et sur le parking.

Trottoirs : La 1ère tranche a été terminée par l'application des enrobés. Les pistes cyclables ont été matérialisées et la signalisation mise en place.
La 2ème tranche est en cours d'exécution.

Ecole du Martinet ; Le parking est aménagé et la clôture terminée, côtés sud et ouest de la cour.

Entretien des bâtiments communaux :

Eglise : les cadrans ont été posés et le mur sud a été crépi.

Ecole d'Offemont-Centre : deux classes ont été repeintes, et la chaudière qui était tombée en panne a été remplacée.

Eclairage public : pose de nouveaux foyers dans quelques rues.

Couverture des ruisseaux 1ère tranche : Les Ponts et Chaussées procèdent actuellement à la pose de tuyaux dans le ruisseau longeant la Rue des Cerisiers à partir de la propriété MERMET. Un élargissement de la rue pourra ainsi être réalisé ultérieurement.

Aménagement des rues :

La partie haute de la Rue des Soiras a été élargie.

L'entrée de la Rue Paul Bouvier a été améliorée.

La liaison entre le quartier Sous la Miotte et le Centre de la commune a été revue.

Un drainage a été mis en place en bordure de la rue E. Welsch.

Le curage des fossés a été exécuté Rue du Chêne, Rue du Ballon, Rue des Cerisiers.

Assainissement 4ème et 5ème tranche

Ces deux tranches ont été adjudgées à l'Entreprise BAUMANN pour la somme de: 1.100.000 Francs (110 millions anciens).

Les travaux devraient pouvoir démarrer assez rapidement.

Rappelons qu'ils concernent la partie sud de la Commune, de la Rue Charles de Gaulle à la Rue de la Gare.

REALISATIONS EN COURS D'ETUDES.

- Construction d'une école dans le quartier de l'Arsot-Martinet (16 classes)
- Lotissement à vocation commerciale et artisanale Rue A. Briand.
- Lotissement Rue de l'Etang.
(pour ces deux lotissements, les permis seront déposés incessamment)
- Trottoirs : achèvement de la Rue A. Briand et particulièrement du secteur Carrefour du Martinet - limite de BELFORT.
- Elargissement de la partie basse de la Rue des Soiras.
- Revêtement de la cour de l'Ecole maternelle du Martinet.
- Parterres fleuris Rue A. Briand.

(Suite) Urbanisme et travaux

REALISATIONS ACTUELLEMENT DIFFEREES.

- Aménagement de la Rue Jean Moulin : nous espérons qu'en 1974 une subvention départementale, permettant l'emprunt, nous sera accordée.
- Cabine téléphonique Sous la Miotte : voir réponse de Monsieur le Chef de Centre dans le présent numéro.
- Abat-sons de l'église : le menuisier adjudicataire n'a pas exécuté les travaux ; conformément au Code des Marchés Publics, ces travaux seront exécutés à ses frais par une autre entreprise.

REMERCIEMENTS

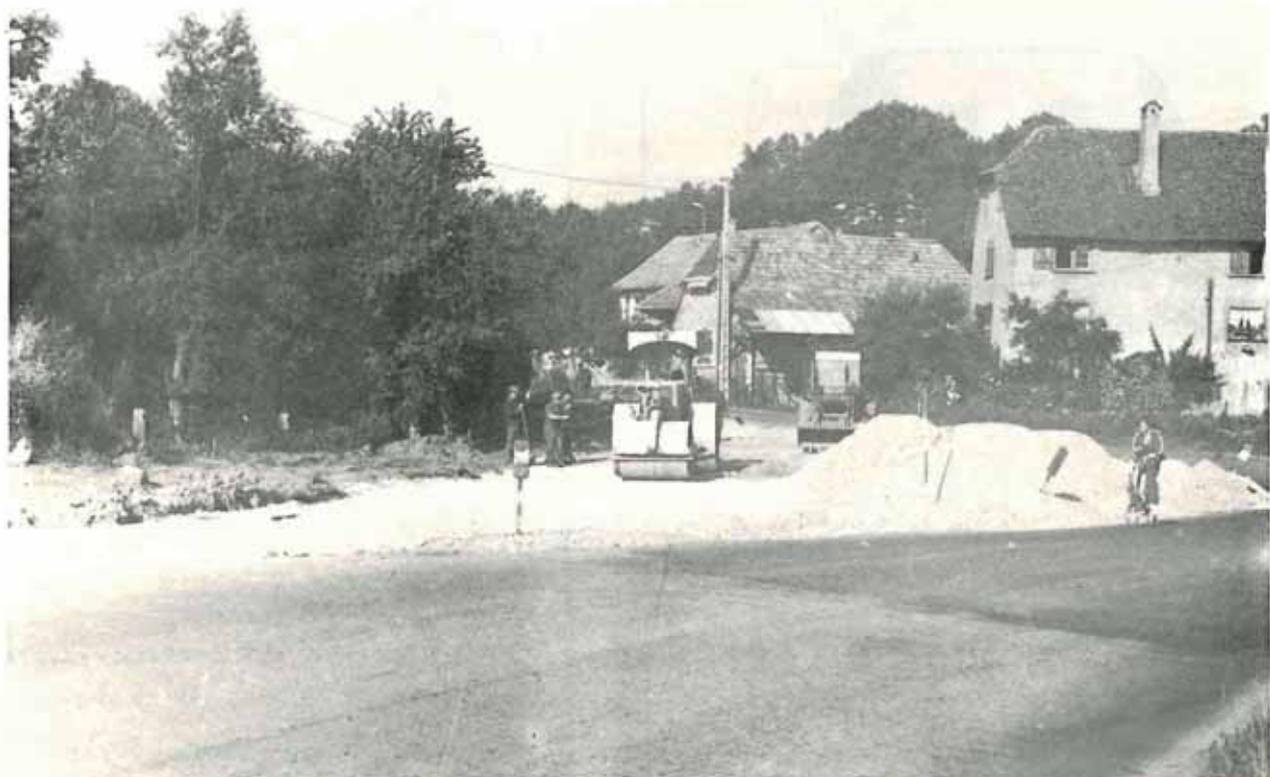
La Commission des travaux tient à remercier les propriétaires qui, par leur compréhension et leur coopération, ont permis la réalisation de travaux énumérés ci-dessus, particulièrement la construction de trottoirs et l'élargissement de rues.

INFORMATIONS DIVERSES

Un arrêté municipal interdit le stationnement en bordure de la Rue Aristide Briand, partie comprise entre le Carrefour du Martinet et le Cimetière. La population est invitée à respecter scrupuleusement cette interdiction qui donne aux usagers des pistes cyclables la sécurité à laquelle ils ont droit.

Un bac à ordures de grande capacité a été installé dans l'angle sud-est du cimetière. Le dépôt d'ordures près de la borne fontaine ne sera plus toléré, et les contrevenants seront poursuivis.

URBANISME
et TRAVAUX



CHAUDRONNERIE - CUVES A MAZOUT

Ets René RUST

23, Rue Aristide Briand - OFFEMONT Tél : 28.44.36

Jacques HOSSELET

VENTILATION

ENTRETIEN

CHAUFFAGE

SANITAIRE

9, Rue Miellet OFFEMONT - Tél : 28.38.06

La voiture de vos rêves **une B. M. W**



Demandez une documentation
ou un essai au

GARAGE RICHELIEU S.A.R.L.

Place de l'Abattoir - BELFORT
Tél. 28.22.19

Une **BONNE TABLE**

RESTAURANT

LA CARPE D'OR

Mr BARBIER - Chef de Cuisine

Tél: 28 57 73

90000 OFFEMONT

Le budget

Le budget supplémentaire 1973 voté le 12 Octobre 1973 par le Conseil Municipal n'est en somme qu'un réajustement du budget primitif.

Il comprend, outre des compléments de crédits nécessités par l'accroissement de certains services, quelques dépenses nouvelles permises par les excédents de clôture du budget 1972.

Les autres dépenses ne sont qu'une reprise des travaux commencés en 1972 et non terminés à la clôture de l'exercice.

Ce budget s'élève en section de fonctionnement à :

163.476,21 en DEPENSES et 163.898,36 en RECETTES
soit un excédent de clôture de 422,15.

Dans les dépenses est compris un versement de 137.476,21 à la section d'investissement pour l'équilibrer.

Les dépenses de la section d'investissement équilibrées par une recette égale s'élèvent à 507.585,66 avec comme crédits nouveaux :

50.000 pour la couverture partielle du ruisseau Rue des Cerisiers
10.000 pour la réfection de la salle de la mairie
5.000 pour le remplacement de la chaudière de l'école du centre
9.500 pour l'achat de matériel et mobilier scolaire
4.000 pour terminer la clôture de l'école du Martinet

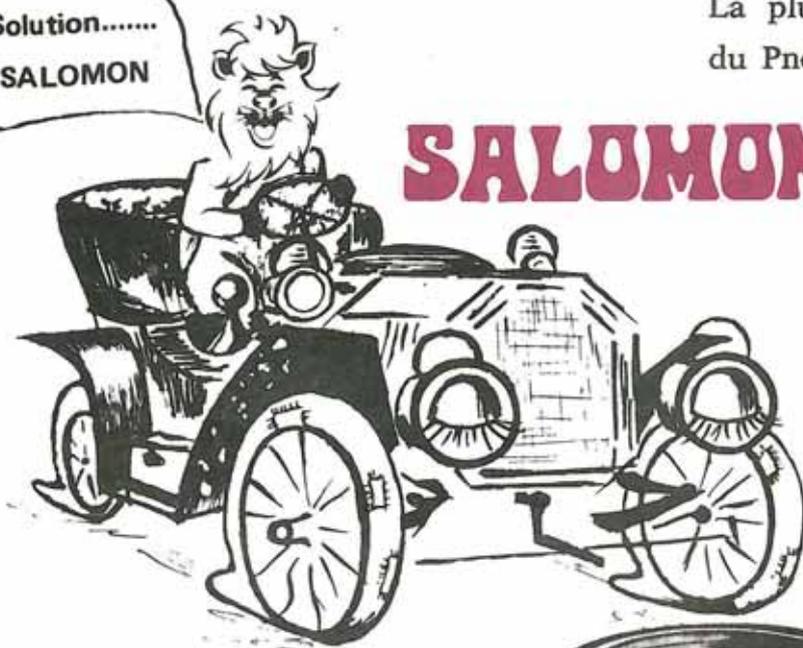
Le total des budgets 1973 se chiffre à une somme globale de :
2.222.826,78 contre 1.698.826,74 en 1972.

La commune aura donc poursuivi la progression amorcée avec les budgets 1972 et la poursuite de travaux qui, nous l'espérons, en assurant le mieux-être de la population, lui donne entière satisfaction.

Michel HONORE

1er Adjoint

La Solution.....
C'est SALOMON



La plus ancienne Maison
du Pneumatique

SALOMON Frères
S.A.R.L.

Vulcanisation - Réparation
tous pneus - Recaoutchoutage
Stock de pneus neufs
Equilibrage électronique
Cloutage



23, rue de Brasse - BELFORT

Tél. : 28.10.48

s.a.r.l.

BAUMANN

ENTREPRENEUR



TRAVAUX PUBLICS
DÉMOLITIONS
BATIMENTS



90 - OFFEMONT

8, rue Aristide Briand

Tél. : 28.16.72

L'Arsot en Fête

- L'Arsot en fête ! qu'est-ce que c'était ?

C'était un mois d'animation sur le quartier et cela concernait toute la population : enfants, adolescents et adultes.

- Quels étaient les objectifs de cette action ?

- Offrir à la population du quartier, à travers différentes manifestations, des occasions de se rencontrer, de mieux se connaître et permettre à beaucoup de "s'évader" un peu en rompant avec les habitudes de la vie quotidienne.

- Faire participer le plus de personnes possible à la vie du quartier et faire en sorte que ce mois soit pour tous, le point de départ d'un dialogue permanent avec les travailleurs sociaux du quartier ; ceux-ci étant d'ailleurs à l'origine de l'opération.

- Donner la possibilité à chacun des travailleurs sociaux, d'atteindre des objectifs directement en rapport avec ses attributions.

Qui sont ces travailleurs sociaux ?

- Il s'agit de Messieurs Bernard GAERTNER et D. CARTIER, éducateurs spécialisés, Mademoiselle COUSSON assistante sociale de secteur, Soeur MARIE-LOUISE, animatrice au Trait d'Union et moi-même Claude ROLLIN, animateur socio-culturel détaché du Comité Départemental d'Education Populaire. L'équipe d'animation était composée de 22 personnes au total (étudiants, éducateurs et animateurs) et c'est cette équipe qui a travaillé pour mener à bien l'opération.

- Quelles étaient les activités offertes aux enfants ?

Les responsables de groupes et les animateurs d'ateliers prenaient en charge tous les jours de 9 H 30 à 11 H 30 et de 14 H à 17 H les enfants de 5 à 14 ans et cela du 6 Août au 2 Septembre.

Il y a eu 210 inscriptions et la fréquentation moyenne a été de 150 enfants par jour.

Les activités proposées étaient variées, il y avait tout d'abord les ateliers : un atelier peinture, un atelier bois, un atelier marionnettes, un atelier danse-expression corporelle, un atelier nature et, des activités de plein air et de sports : voile à l'Etang des Forges, natation au Malsaucy ou à la piscine de Belfort, promenades et visites : la Miotte, la Rosemontoise, le zoo de Mulhouse, le chateau de Belfort, des pique-niques etc...

- Cette opération ne concernait pas uniquement les enfants, aussi quelles ont été les activités des adolescents et des adultes ?

- Au niveau des adolescents, il n'était pas question de les structurer comme les enfants, mais plutôt de se mettre en mesure de répondre à leurs demandes. La principale est le désir de sortir du quartier, aller à la recherche d'horizons nouveaux. Ce besoin d'évasion est d'ailleurs le propre des adolescents de partout et de toutes les générations. Aussi, ils ont particulièrement apprécié les sorties à MULHOUSE et au Lac d'ALFELD. Ils se sont sentis particulièrement concernés par l'opération et, tout au long du mois, ils nous ont grandement aidés.

Avec les adultes, ont eu lieu des séances de cinéma en plein air et en salle, une soirée algérienne, une soirée avec une chanteuse, un bal, une soirée folklorique. Ces manifestations ont été fort appréciées par tous et ont recueilli une grande audience.

- De quels moyens disposiez-vous pour réaliser une telle opération ?

Pour toute activité il faut réunir et des hommes et des moyens matériels. L'équipe d'animation comptait donc 22 personnes. Quant aux moyens matériels, ils nous ont été fournis par différents organismes ou collectifs :

Arsot en Fête (suite)

- des moyens financiers de la Caisse d'Allocations Familiales (bons vacances), de la Direction Départementale de la Jeunesse des Sports et des Loisirs; de la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale, de la Commune d'OFFEMONT.

- des locaux : les Ecoles du Martinet et de l'Arsot et les salles du Centre Social et Communautaire.

- des fournitures : peinture (200 kg ont été utilisés pendant la première semaine), papiers, bois, petits matériels (marteaux, scies, clous), électrophones, projecteurs cinéma, etc... Une aide matérielle importante du Comité d'Etablissement ALSTHOM.

Je tiens d'ailleurs à remercier très sincèrement toutes les personnes et tous les organismes qui nous ont apporté leur aide et la Commune en particulier.

- Considérez-vous l'opération "ARSOT EN FETE" comme une réussite ?

Seuls les habitants et les participants à cette action peuvent en juger. Mais connaissant le point de vue et les réactions de beaucoup d'entre eux, l'on peut dire que cela a été une réussite. En effet, l'opération a suscité partout un vif intérêt et l'objectif point de départ rencontré avec la population a été pleinement atteint. Mais nous sommes aussi très conscients des lacunes que nous ne manquerons pas de combler dans les opérations futures.

- Envisagez-vous une nouvelle opération "ARSOT EN FETE" ?

Très certainement, mais sous des formes différentes peut-être. Si, sur le principe, à l'heure actuelle nous sommes d'accord, rien n'a encore été défini quant à la forme et au contenu de l'opération. Mais j'espère très sincèrement et je souhaite profondément que cette action soit l'affaire de tous.

Propos de Claude ROLLIN

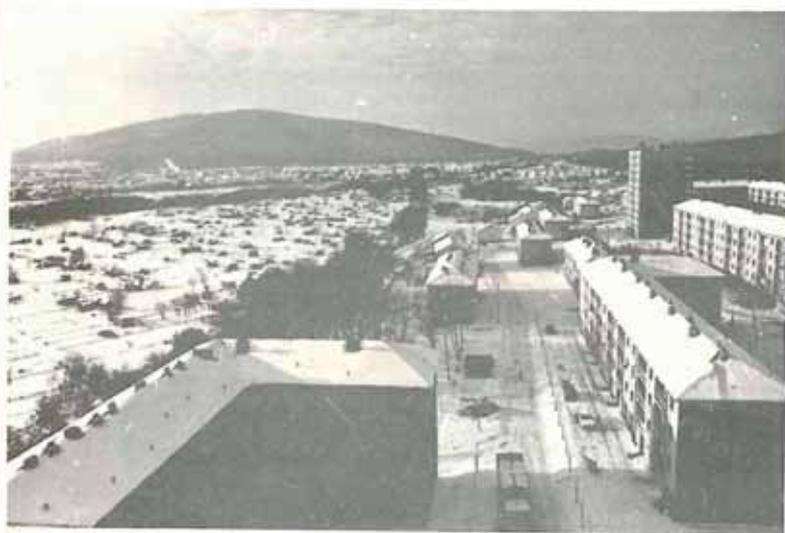
recueillis par OFFEMONT-REALITES.





L' ARSOT SOUS LA NEIGE

Un QUARTIER-----



----- NEUF -----

-----en EXPANSION-----



TRAVAUX PUBLICS — BATIMENTS — TERRASSEMENTS

S.A. SCHENINI

76, Rue Aristide Briand — Tél. 28.53.57
90000 — OFFEMONT

RHIN & RHONE

Anciennement : KRONBERG

CHARBONS DE 1 ère QUALITE

FUELS - NAPHTEX

RHIN et RHONE, c'est aussi.....

L'ENTRETIEN et le DEPANNAGE DE VOS
BRULEURS

Le FINANCEMENT de NOUVELLES
INSTALLATIONS

La TOURBE FLORA POUR VOS JARDINS

La MENUISERIE UNIMEX à la MESURE DE
L'ARCHITECTURE MODERNE

AGENCE DE BELFORT : 1, Faubourg de Montbéliard

Chantier : Rue La Fontaine Tél : 28.21.95 et 28.21.02



CHAPUIS PNEUS

Vente de pneus toutes marques NEUFS — RECHAPES — OCCASION
équilibrage électronique - batteries - cloutage - réparation des pneus

Rue du Docteur-Schweitzer, 90000 - BELFORT, tél. 28. 45. 72
(en bas du Pont de Cravanche - Face usines Alsthom)

MENUISERIE EBENISTERIE

TOSOLINI Daniel

Agencement de cuisine sur mesures

STRATIFIE POLYREY FORMICA

Rue de la Gare OFFEMONT

Tél : 28.55.22

Ets ROBINET & Cie

Tous combustibles solides -
Liquides - Gazeux - Bois
et Charbons - Mazout ESSO -
Propane - Butane -

23 rue de Brasse
BELFORT
Tél : 28.10.64

PEINTURE - PAPIERS PEINTS

CUNCION & C^o



RAVALEMENT de FAÇADES

REVÊTEMENTS MURAUX - VITRERIE

106, rue Aristide Briand 90000 OFFEMONT
Tél. 28. 57. 56

électricité générale

Roger WILLIG

CHAUFFAGE

ELECTRIQUE

Tél : 28.52.12 OFFEMONT

CHARPENTES BOIS TOUS GENRES
COUVERTURES TRADITIONNELLES
et MODERNES

MAITRES ARTISANS

BALLAND

 Père et Fils

7 Rue du Ballon 90000 OFFEMONT

OPEL REKORD DIESEL

LE KILOMETRE LE MOINS CHER

GRAND GARAGE DU CENTRE

SERVICE COMMERCIAL — 25 bis Rue Denfert Rochereau
20-21 — Rue de Turenne Tél. 28.39.01
ATELIER — PIECES DETACHEES 21 Avenue Wilson Tél. 28.04.78
CARROSSERIE — BELFORT —

TOUTES ASSURANCES

VIE — INCENDIE — PERTES DE REVENUS — CREDITS DIVERS

C. FELEMEZ

~ ASSUREUR ~ CONSEIL ~

14, Rue de Brasse - BELFORT Tél. 28.00.70

INFORMATIONS

Les personnes âgées de plus de 60 ans qui ont été employées comme "femmes de ménage" et ayant été déclarées à la Sécurité Sociale peuvent prétendre à une retraite complémentaire et faire valoir leurs droits.

Pour tous renseignements, s'adresser à

Mme ALLEMANN - en Mairie le Mardi après-midi.

Les personnes âgées de plus de 60 ans ayant besoin d'une aide-ménagère en cas de maladie ou d'invalidité (joindre certificat médical) peuvent s'adresser à Mme ALLEMANN en Mairie.

Nous rappelons que le Centre Culturel d'OFFEMONT est ouvert tous les jeudis après-midi pour les Anciens. Il paraît que le groupe des Dames est très fort à la belote et voudrait bien se mesurer aux Messieurs pour un tournoi amical.

Avis aux amateurs !!!

Un colis de NOEL sera distribué par la Municipalité aux personnes âgées de plus de 70 ans. La liste de ces personnes est remise à jour régulièrement, mais au cas où quelques personnes ne percevraient pas leur colis, nous leur demandons de bien vouloir s'adresser à la Mairie.





Les BEAUX -----

JEUDIS du -----

CENTRE CULTUREL ...

----- TRICOT -----

----- BELOTE -----



----- et BRODERIE -----



Echos

- MILO : Salut Pierrot !! T'as pas l'air heureux ... t'en fais une trogne ...
Qu'est-ce qu'il y a qui va pas ???
- PIERROT : Y a de quoi être en boule ... T'as vu partout dans la commune, c'est plein
de travaux, on peut pas dire qu'ils restent les deux pieds dans le même
sabot, ça remue à tous les niveaux... et ben y en a qu'ça gêne et qui
mettent les bâtons dans les roues ...
- M : Comment ça ??
- P : C'est simple, t'as qu'à regarder ... La Cornée, maintenant y a des trottoirs
et des pistes cyclables, alors y en a qui trouvent moyen de stationner sur
les trottoirs ou sur les pistes par flemme d'aller se garer sur le parking
en face.
- M : Tu sais, maintenant qu'il y a les panneaux d'interdiction ça doit aller
mieux, et faut le temps que les piétons eux aussi s'habituent à ne plus
marcher sur la chaussée ... T'as pas besoin de te monter comme ça
faut le temps ...
- P : Le temps, tu me fais rire !!! Tu vois ce qui peut arriver si une bagnole
stationne sur le trottoir ?? le gars à pied descend sur la piste et toi
en vélomoteur tu fais un écart pour éviter le piéton et la voiture qui vient
derrière toi elle est obligée de déboîter pour ne pas t'accrocher ...
- M : Oui c'est sûr, c'est pas la peine que le Conseil Municipal fasse ce qu'il
faut pour augmenter la sécurité de tous et que quelques uns prennent un
malin plaisir à faire prendre des risques aux autres ...
- P : Ah! je t'assure, c'est pas facile !! Tu vois avec des travaux comme ceux
qui sont en cours dans la rue Briand et aux Soiras, heureusement que les
riverains se sont montrés compréhensifs, ça a permis des réalisations spec-
taculaires tout à l'honneur de la Municipalité, de l'entrepreneur et des
propriétaires concernés par les rectifications.
C'est comme ça qu'on fait du bon boulot...
- M : Tu sais, c'est dur la mutation d'un village en petite ville et c'est ce qui
se passe à OFFEMONT.
Tiens, un exemple avec la neige, il faut que chacun nettoie son petit
bout de trottoir, un coup de pelle de plus ou de moins, quand on y est,
c'est pas grand chose et ça rend service à tout le monde...
- P : Oui, c'est là qu'est le problème !! Changer, abandonner ses vieilles habi-
tudes pour l'intérêt de tous ... on est tous concernés et qu'on le veuille
ou non il faut aller de l'avant !!
- M : Tu vois, si on faisait un tableau d'honneur pour distinguer les gens qui
donnent un coup de main et les citer à l'ordre de la commune, ça te calme-
rait p'têtre ...
- P : Fais moi confiance, je sais reconnaître ... mais si tu vas faire un tour au
cimetière ... ça y est me v'la reparti !!!
Ecoute, v'la un bout de temps qu'les travaux sont terminés, eh ben y'en a
qui ne peuvent même pas fermer les portes, tu peux passer quand tu veux,
c'est rare quand y en a pas une d'ouverte ...

Echos

- M : *Oui t'as raison, y a même une chose que j'ai remarqué, le garde-champêtre, il avait tout nettoyé les jardinets devant, bien pioché, c'était net, eh bien pour éviter de faire le tour pour prendre l'allée, y en a qui marchent dedans ... y a même des traces de roues de vélos ...*
- P : *Oh ! le pire c'est le tas de saletés, de papiers et de fleurs fanées qui s'accumulent vers la fontaine, alors qu'il y a deux bacs à ordures ; d'accord, y en a un qu'est p't'être un peu loin ... mais quand même, quand on vient au cimetière on peut faire un pas de plus et au moins respecter la propreté du "Champ du Repos".*
- M : *Oui, même le jour de la Toussaint, où tout était net, le tas s'est refait rapidement, c'est quand même malheureux de voir ça ...*
- P : *Ah j'te jure !! Comme disait mon grand-père ... Y a des coups de pieds au qui se perdent !!!!*

Jean DUVILLAGE

TAPIS S^t MACLOU

Magasin – Vente – Exposition

MOQUETTES DIRECTES D'USINE

10 rue d'Evette BELFORT

Tél : 28 47 33

Fermé le lundi , Ouvert le dimanche matin

